

ENSEIGNER À
L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE NEW YORK
RENTÉE 2011

La mission et les valeurs de l'EINY favorisent la présence et l'expression d'une myriade de diversités humaines basées sur, mais non limitées à, l'origine socio-économique, raciale et ethnique, les affiliations religieuses et politiques, la nationalité, l'âge, le sexe, les orientations sexuelles, le statut marital, le niveau de capacités et les représentations familiales.

L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE NEW YORK
RECRUTE
DES PROFESSEUR(E)S DES ÉCOLES
POUR LES CLASSES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES
POUR LA RENTÉE DE SEPTEMBRE 2011.

Nous recherchons des professeur/e/s des écoles français/es ou francophones titulaires d'un diplôme d'enseignement:

- Diplômé/e/s ayant un minimum de 2 années d'enseignement et issu/e/s du système public ou privé
- Ayant de solides aptitudes de communication pour participer de façon active à une collaboration étroite avec les collègues français et américains
- Esprit créatif pour élaborer des projets éducatifs et des activités stimulantes au sein d'une école internationale à programme bilingue
- Ouverts et respectueux des diversités linguistiques, culturelles et sociales des élèves, des parents et des collègues
- Prêt/e/s à s'engager avec enthousiasme dans le projet d'expansion de notre école internationale en plein cœur de Manhattan
- Contrat d'emploi annuel de 30 heures hebdomadaires renouvelable
- Obtention de visa J-1 pour les nationaux français ou d'autres pays
- Salaire compétitif et avantages sociaux attractifs comprenant une assurance médicale américaine (ou française)

ENSEIGNER DANS NOTRE ECOLE INTERNATIONALE :

L'ECOLE INTERNATIONALE de NEW YORK (EINY) est un établissement privé de droit américain situé dans le quartier de Gramercy au centre de Manhattan.

L'EINY est affiliée à la Mission Laïque Française (www.mlfmonde.org) depuis septembre 2010. La MLF est une association basée à Paris dont le but est la diffusion de la langue et de la culture françaises par le moyen de la scolarisation à l'étranger. La MLF a un réseau de 19 écoles françaises situées aux Etats-Unis et 110 dans le monde entier.

Vous pouvez lire l'article publié dans le numéro 91 de magazine MLF *La Lettre* du mois d'octobre 2010 et intitulé : « *États-Unis: une nouvelle école à New York.* »

http://www.mlfmonde.org/IMG/pdf/L91_web.pdf

En novembre 2010, l'EINY a déposé une demande d'homologation auprès du Ministère de l'Éducation nationale et de l'AEFE (Agence pour l'enseignement du français à l'étranger basée à Paris). L'EINY souhaite ainsi faire partie du réseau des 45 écoles françaises homologuées situées aux Etats-Unis et des 440 écoles françaises établies dans 135 pays.

L'EINY est membre de l'Association des écoles françaises d'Amérique du Nord (AFSA) et membre de l'Association nationale des écoles privées des Etats-Unis (NAIS).

L'école offre un enseignement bilingue français et anglais avec une ouverture sur les autres cultures du monde. Le mandarin est enseigné au cycle 3. Dans chaque classe de la maternelle au CM2, 60% du temps d'enseignement est en français, 40% du temps en anglais.

Les programmes enseignés sont conformes aux directives et objectifs des programmes du Ministère de l'Éducation nationale et à ceux de l'Etat de New York. Les programmes français et américains sont harmonisés par tous les enseignants de chaque niveau. Cette harmonisation est facilitée par des enseignants coordinateurs pédagogiques qui assurent une collaboration effective et génèrent de nombreux projets éducatifs élaborés avec toute l'équipe professorale.

Le public scolaire est très diversifié tant sur le plan ethnique, culturel, linguistique que socio-économique. Les enfants des classes maternelles et élémentaires représentent une vingtaine de nationalités. Notre but est d'inscrire des enfants français et francophones, les enfants anglophones n'ayant aucune connaissance du français et les enfants internationaux parlant une troisième et quatrième langue à la maison. Nous souhaitons créer un environnement multiculturel et linguistique riche en diversités humaines.

Les enseignants français travaillant à l'EINY doivent faire preuve d'une grande adaptabilité, une ouverture d'esprit à des références culturelles différentes afin de s'intégrer dans un environnement éducatif au sein de la société américaine, donc en dehors de France et du contexte des écoles françaises publiques ou privées. Les professeurs français doivent avoir de solides aptitudes de collaboration et leur volonté de travailler en équipe tant avec les collègues français qu'américains de tous les niveaux doit s'étendre à l'ensemble de l'équipe éducative.

L'emploi de l'outil informatique en tant qu'outil pédagogique et outil de communication doit leur être familier car les TICE sont utilisées dans tous les programmes enseignés mais également au niveau de la communication générale entre tout le personnel de l'école et avec les parents d'élèves.

Les enseignant/e/s spécialistes ou personnes ressource en arts plastiques, théâtre, danse, E.P.S., TICE et musique font partie de l'équipe professorale à part entière.

CARACTÉRISTIQUES DES POSTES D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS

Tous les postes d'enseignement français dans les sections maternelle et élémentaire sont des postes en recrutement local et sont attribués avec un contrat d'emploi sur l'année scolaire 2010-2011. Nous engageons en priorité des professeurs des écoles titulaires diplômés ayant un minimum de 2 années d'enseignement et issus du système public ou privé. Il n'y a pas de postes de résidents disponibles puisqu'ils ont été supprimés aux USA depuis plusieurs années.

Les professeurs des écoles titulaires obtiennent un détachement administratif renouvelable chaque année, pendant la durée d'enseignement dans notre école. Le dossier de demande de détachement est établi au moment de la signature du contrat d'emploi et se fait avec le directeur de l'école.

Après la signature du contrat, chaque enseignant nouvellement engagé demande une disponibilité administrative auprès de leur IEN de circonscription (inspecteur/trice de l'éducation nationale) afin de quitter son poste en France. Cette mise en disponibilité 2009-2010 se transformera en détachement administratif après la réponse du Ministère de l'Éducation nationale qui est connue entre les mois de septembre et décembre.

Chaque poste peut être ensuite renouvelé au printemps de l'année suivante et être reconductible d'année en année, à partir du mois de mars. Les enseignant/e/s français/e/s obtiennent un visa J-1 leur permettant de venir enseigner aux U.S.A. S'ils/elles sont marié/e/s, leur conjoint/e obtiendra un visa J-2 d'accompagnement.

Note importante: Le Pacs n'est pas reconnu légalement aux Etats-Unis et le partenaire pacsé ne peut donc pas obtenir de visa de travail à travers son partenaire homme ou femme.

Le salaire brut annuel est versé sur 12 mois consécutifs, à partir du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. Le niveau de salaire dépend des diplômes professionnels et universitaires, de la date de titularisation et du nombre d'années d'enseignement effectuées. Les enseignant/e/s ayant un visa J-1 ne paient pas d'impôts américains pendant les deux premières années. Leur salaire brut est leur salaire net.

Il est conseillé à l'enseignant/e de transférer l'équivalent de 3 000 à 4 000 Euros (environ 5 000 dollars US) sur un compte bancaire américain dès son arrivée à New York.



**Nos visas d'échange J-1 sont sponsorisés par l'institution basée à New York:
The Cordell Hull Foundation for International Education – www.cordellhull.org**

Les enseignants doivent se rendre à l'Ambassade des USA à Paris pour obtenir leur visa J-1 au mois de juillet. Les frais de visa J-1 (105 €) payés à l'Ambassades des USA à Paris sont remboursés par l'école sur présentation du reçu.

L'objectif de l'école est d'engager des enseignant/e/s motivé/e/s et de reconnaître leur travail, leurs qualités professionnelles, leurs idées innovatrices et leur implication active dans la vie de l'école ainsi que dans son expansion. Le salaire annuel est complété par un ensemble d'avantages sociaux très attractifs qui sont présentés lors de la négociation du contrat d'emploi avec le chef d'établissement, Monsieur Rivaud.

L'école offre l'assurance médicale à tous ses employé/es à temps complet. Chaque employé/e peut obtenir la couverture médicale américaine OXFORD: www.oxfordhealth.com.

Les enseignants français peuvent adhérer à la Caisse des Français de l'Étranger ou CFE (www.cfe.fr) pour obtenir leur assurance médicale simple (sécurité sociale) ou continuer leur assurance de la MGEN. Dans ce cas, l'école rembourse les frais de paiements de l'assurance médicale française sur présentation des factures trimestrielles issues de la CFE.

Les autres membres de la famille peuvent être affiliés en payant eux-mêmes leur cotisation.

ECOLE INTERNATIONALE DE NEW YORK

**111 East 22nd Street
NEW YORK, NY 10010
U.S.A.**

T : USA-646-410-2238

F : USA-646-438-9320

www.einy.org